

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)  
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21240210100118

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

M. 57

Compte administratif  
Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)

ANNEE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240325-2024-031-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget - Résultats
- C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
024-212402101-20240325-2024-031-BF	5
Accusé certifié exécutoire	6
Réception par le préfet : 27/03/2024	7
Publication : 27/03/2024	8
	9

### II - Présentation générale

- A - Vue d'ensemble - Exécution du budget
- B1 - Equilibre financier - Investissement
- B2 - Equilibre financier - Fonctionnement
- C1 - Balance générale - Dépenses
- C2 - Balance générale - Recettes

### III - Adoption du CA

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

- |   |            |
|---|------------|
| A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble  | Sans Objet |
| A1.01 - Opérations non ventilables  | Sans Objet |
| A1.900 - Fonction 0 - Services généraux   | Sans Objet |
| A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens                                 | Sans Objet |
| A1.901 - Fonction 1 - Sécurité  | Sans Objet |
| A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage        | Sans Objet |
| A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs               | Sans Objet |
| A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)                              | Sans Objet |
| A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA   | Sans Objet |
| A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat                          | Sans Objet |
| A1.906 - Fonction 6 - Action économique   | Sans Objet |
| A1.907 - Fonction 7 - Environnement   | Sans Objet |
| A1.908 - Fonction 8 - Transports  | Sans Objet |
| A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble                                       | Sans Objet |
| A2.01 - Opérations non ventilables  | Sans Objet |
| A2.930 - Fonction 0 - Services généraux   | Sans Objet |
| A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens                                 | Sans Objet |
| A2.931 - Fonction 1 - Sécurité  | Sans Objet |
| A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage        | Sans Objet |
| A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs               | Sans Objet |
| A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) | Sans Objet |
| A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA   | Sans Objet |
| A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI                                   | Sans Objet |
| A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat                          | Sans Objet |
| A2.936 - Fonction 6 - Action économique   | Sans Objet |
| A2.937 - Fonction 7 - Environnement   | Sans Objet |
| A2.938 - Fonction 8 - Transports  | Sans Objet |

#### B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement
- B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	47	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
B3.1 - Etat des provisions constituées		
B3.2 - Etalement des provisions		
B4 - Etat des charges transférées		
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers		
B6 - Prêts		
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	48	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	49	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail		
B7.6 - Etat des marchés de partenariat		
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		
B7.8 - Autres engagements donnés		
B7.9 - Autres engagements reçus		
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	52	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes		
B9 - Etat du personnel	54	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés		
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées		
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties		
B13 - Opérations liées aux cessions		
B14 - Etat des travaux en régie		
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		
<b>C - Annexes budgétaires</b>		
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	58	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP		
C2.2 - Situation des AE		
<b>D - Autres éléments d'information</b>		
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble		
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement		
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement		
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget		
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation		
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine		
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées		
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties		
D4 - Gestion des fonds européens		
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
D6 - Actions de formation des élus		
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes		
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement		
D9 - Identification des flux croisés		
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	60	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	63	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain		
<b>V - Arrêté et signatures</b>		
A - Arrêté et signatures	64	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectées à la collectivité par le ministère de l'Intérieur  
la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10 du CGCT et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, elle doit renseigner les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AFFECTÉE LES DOTS D'AP-AE PAR LA PARTIE III

024-212402101-20240325-2024-031-BF

ACCUSÉ CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

RECEPTION PAR LA COLLECTIVITÉ : 27/03/2024  
PUBLICATION : 27/03/2024

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
	Informations statistiques	Valeurs
Population totale		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
	Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

		I
		C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Mandats émis	Tires émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 046 304,45	1 331 222,46	A1 465 383,76
<b>Investissement</b>	1 088 507,94	250 496,12 (2)	A2 -314 063,65
<b>Dont 1068</b>		0,00	
<b>Fonctionnement</b>	957 796,51	1 080 726,34 (3)	A3 779 447,41

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
		(5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	242 000,00	III + IV	348 993,50 B1 106 993,50
<b>Investissement</b>	242 000,00	III	348 993,50 B2 106 993,50
<b>Fonctionnement</b>	0,00	IV	0,00 B3 0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b> <b>(6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	572 377,26
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-207 070,15
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	779 447,41

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>			<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>			<b>C2</b>
			Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur 824-212402101-20240325-2024-031-BF
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)</b>			
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Accusé certifié exécutoire
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I)	Réception par le préfet : 27/03/2024 242 000,00
018 RSA			Publication : 27/03/2024 0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13 Subventions d'investissement (3)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)			0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)			0,00
21 Immobilisations corporelles (3)			242 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)			0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)			0,00
26 Participations et créances rattachées			0,00
27 Autres immobilisations financières (3)			0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers			0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II)	0,00
011 Charges à caractère général (4)			0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)			0,00
014 Atténuations de produits			0,00
016 APA			0,00
017 RSA / Régularisations de RMI			0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)			0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus			0,00
66 Charges financières			0,00
67 Charges spécifiques (4)			0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>			<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>			<b>C3</b>
			Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20240325-2024-031-BF
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)</b>			
Chap. / art. (2)	Libellé	(III)	Accusé certifié exécutoire <b>TITRES RESTANT A EMETTRE</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>			Reception par le préfet : 27/03/2024 Publication : 27/03/2024 <b>348 993,50</b>
018 RSA			0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations			0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)			348 993,50
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)			0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)			0,00
21 Immobilisations corporelles (3)			0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)			0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)			0,00
26 Participations et créances rattachées			0,00
27 Autres immobilisations financières (3)			0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers			0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses			0,00
73 Impôts et taxes			0,00
731 Fiscalité locale			0,00
74 Dotations et participations (4)			0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)			0,00
013 Atténuations de charges (4)			0,00
016 APA			0,00
017 RSA / Régularisations de RMI			0,00
76 Produits financiers			0,00
77 Produits spécifiques (4)			0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	
		+ Report en section de fonctionnement (002)	0,00 (si déficit)	I (si excédent)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	A	957 796,51	G	1 080 726,34
	B	1 088 507,94	H	250 496,12
		+	+	656 517,58
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	C	0,00 (si déficit)	I (si excédent)	523 948,17
	D	0,00 (si déficit)	J (si excédent)	=
		=	=	=
	<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)	$= A + B + C + D$	$2 046 304,45 = G + H + I + J$	2 511 688,21
	<b>Section de fonctionnement</b>	E	0,00	K
	<b>Section d'investissement</b>	F	242 000,00	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à</b> <b>reporter en N+1</b>	$= E + F$	$242 000,00 = K + L$	348 993,50
	<b>RESTES À REALISER À REPORTER EN N+1</b> (1)			
	<b>RESULTAT CUMULE</b>			
	<b>Section de fonctionnement</b>	$= A + C + E$	957 796,51	$= G + I + K$
	<b>Section d'investissement</b>	$= B + D + F$	1 330 507,94	$= H + J + L$
	<b>TOTAL CUMULE</b>	$= A + B + C + D + E + F$	$2 288 304,45 = G + H + I + J + K + L$	<b>2 880 881,71</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
24-218402-01-20240325-2024-031-BF  
Accusé de réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines payées au titre de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>			<b>B1</b>
			Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 004212402101-20240325-2024-031-BF
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS</b> (y compris les restes à réaliser N-1)			Accusé certifié exécutoire
Chap.	Libellé	Mandats	Réception par le préfet Titres 27/03/2024
018	RSA	0,00	Publication : 27/03/2024 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		137 139,76
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	1 560,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	5 746,04	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	354 609,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	298 062,04	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>659 977,27</b>	<b>137 139,76</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	99 549,36
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	428 530,67	100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>428 530,67</b>	<b>99 649,36</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 1 088 507,94</b>	<b>II 236 789,12</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	13 707,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 13 707,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>1 088 507,94</b>	II + IV	<b>250 496,12</b>
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>523 948,17</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>0,00</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 088 507,94</b>	II + IV + VI + VII	<b>774 444,29</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			-314 063,65	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>			<b>II</b> <b>B2</b>
			Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur 024 212402101-20240325-2024-031-BF
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS</b> (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)			Accusé certifié exécutoire
<b>MANDATS EMIS</b>		<b>CHAPITRES EMIS</b>	Réception préfet : 27/03/2024
			Publication : 27/03/2024
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	361 407,61	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	30 758,45
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	291 046,02	73 Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50
		731 Fiscalité locale	511 121,70
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	202 009,00	74 Dotations et participations (1)	229 202,20
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	154 639,49
014 Atténuations de produits	39 248,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	893 710,63	Total recettes de gestion des services	1 075 253,34
66 Charges financières	50 378,88	76 Produits financiers	22,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	4 657,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	794,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	I 944 089,51	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	II 1 080 726,34
<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	13 707,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	III 13 707,00	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	IV 0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	I + III 957 796,51	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	II + IV 1 080 726,34
<b>RESULTAT REPORTÉ DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 656 517,58
<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	I + III + V 957 796,51	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	II + IV + VI 1 737 243,92
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>			779 447,41

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>C1</b>
Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur			024-312402101-20240325-2024-031-BF

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-T)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	Réception préf : 27/03/2024	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	Publication : 27/03/2024	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	428 530,67	0,00	428 530,67
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 560,00	0,00	1 560,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 746,04	0,00	5 746,04
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	354 609,19	0,00	354 609,19
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	298 062,04	0,00	298 062,04
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1 088 507,94</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011 Charges à caractère général (9)	361 407,61		361 407,61
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	291 046,02		291 046,02
014 Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	202 009,00	0,00	202 009,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	50 378,88	0,00	50 378,88
67 Charges spécifiques (9)	0,00	4 458,00	4 458,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	9 249,00	9 249,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>944 089,51</b>	<b>13 707,00</b>	<b>957 796,51</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>Accuse certifie exécutoire</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	99 549,36		Réception préf. préfet : 27/03/2024	99 549,36
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	137 139,76		Publication : 27/03/2024	137 139,76
<i>15 Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100,00	0,00		100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00			0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		1 355,68		1 355,68
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	3 102,32		3 102,32
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00		0,00
018 RSA	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00		0,00
<i>28 Amortissement des immobilisations</i>		9 249,00		9 249,00
<i>29 Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00		0,00
<i>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00		0,00
<i>3... Stocks et en-cours</i>		0,00		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00		0,00
<i>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00		0,00
<i>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00		0,00
<b>Recettes d'Investissement – Total</b>	<b>236 789,12</b>	<b>13 707,00</b>		<b>250 496,12</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	523 948,17
---	------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
<i>60 Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	30 758,45		30 758,45
<i>71 Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
<i>72 Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50		149 531,50
731 Fiscalité locale	511 121,70		511 121,70
74 Dotations et participations (8)	229 202,20		229 202,20
75 Autres produits de gestion courante(8)	154 639,49	0,00	0,00
76 Produits financiers	22,00	0,00	22,00
77 Produits spécifiques (8)	4 657,00	0,00	4 657,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	794,00	0,00	794,00
<i>79 Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 080 726,34</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 726,34</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté	656 517,58
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>2 092 958,69</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>242 000,00</b>	<b>762 450,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 088 507,94</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00	1 560,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00	5 746,04
21 Immobilisations corporelles immobilières reçues en affectation	602 504,66	354 609,19	242 000,00	5 895,47	0,00	354 609,19
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	933 948,17	298 062,04	0,00	635 886,13	0,00	298 062,04
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>659 977,27</b>	<b>242 000,00</b>	<b>694 160,44</b>	<b>0,00</b>	<b>659 977,27</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31	0,00	428 530,67
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>428 530,67</b>	<b>0,00</b>	<b>33 290,31</b>	<b>0,00</b>	<b>428 530,67</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>242 000,00</b>	<b>727 450,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 088 507,94</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>2 092 958,69</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>242 000,00</b>	<b>762 450,75</b>	<b>0,00</b>	<b>1 088 507,94</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 02402101-20240326-2024-031-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 27/03/2024  
 Publication : 27/03/2024

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>				
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>				
		<b>Chapitre</b>	<b>Crédits ouverts (BP + LM + RAR N°1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (1)</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>
<b>TOTAL</b>		1 569 010,52	250 496,12	348 993,50	969 520,90	
018	RSA					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	348 993,50	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	529 716,20	137 139,76	348 993,50	43 582,94	
16	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00	
20	Subventions d'équipement versées (9)				0,00	
204	Immobilisations corporelles				0,00	
21	Immobilisations reçues en affectation				0,00	
22	Immobilisations en cours (sauf 2324)				0,00	
23	Total des recettes d'équipement	851 861,20	137 139,76	348 993,50	365 727,94	
10	Dotations, fonds divers et réserves					
138	Autres subventions invest. non transf.	60 000,00	99 549,36	0,00	-39 549,36	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	1 000,00	100,00	0,00	900,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>61 000,00</b>	<b>99 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>-38 649,36</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>912 861,20</b>	<b>236 789,12</b>	<b>348 993,50</b>	<b>327 078,58</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	646 900,32				
041	Opérations patrimoniales (8)	9 249,00	13 707,00	0,00	-4 458,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>	<b>13 707,00</b>	<b>0,00</b>	<b>642 442,32</b>	
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>523 948,17</b>				
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>2 092 958,69</b>	<b>774 444,29</b>	<b>348 993,50</b>	<b>969 520,90</b>	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'éta IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception - Ministère de l'Intérieur

034-21242101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication 27/03/2024

### **SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<b>TOTAL</b>	<b>2 092 958,69</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>242 000,00</b>	<b>762 450,75</b>	<b>0,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 600,00	1 560,00	0,00	40,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00
2041582	Autres agrts - Bâtiments et installat°	58 084,88	5 746,04	0,00	52 338,84	0,00
21	Immobilisations corporelles	602 504,66	354 609,19	242 000,00	5 895,47	0,00
2116	Cimetières	10 000,00	4 398,60	0,00	5 601,40	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 730,60	0,00	-1 730,60	0,00
21311	Bâtiments administratifs	20 000,00	18 220,09	0,00	1 779,91	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	2 699,89	0,00	-2 699,89	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 400,00	816,72	6 000,00	11 583,28	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	12 877,90	0,00	-12 877,90	0,00
21328	Autres bâtiments privés	11 002,00	9 094,26	0,00	1 907,74	0,00
21351	Bâtiments publics	210 000,00	17 286,38	192 000,00	713,62	0,00
2151	Réseaux de voirie	46 380,60	42 000,00	0,00	4 380,60	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	2 551,87	0,00	-2 551,87	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 734,00	1 734,00	0,00	2 000,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	205,09	0,00	-205,09	0,00
21578	Autre matériel technique	3 109,02	1 178,98	0,00	1 930,04	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	52 100,00	4 492,83	44 000,00	3 607,17	0,00
2181	Install. générales, agencements	188 779,04	188 973,73	0,00	-194,69	0,00
21838	Autre matériel informatique	7 500,00	12 943,71	0,00	-5 443,71	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 500,00	33 404,54	0,00	-21 904,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 948,17	298 062,04	0,00	635 886,13	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	523 948,17	0,00	0,00	523 948,17	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	410 000,00	298 062,04	0,00	111 937,96	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>659 977,27</b>	<b>242 000,00</b>	<b>694 160,44</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	461 820,98	428 530,67	0,00	33 290,31	0,00
1641	Emprunts en euros	460 820,98	428 530,67	0,00	32 290,31	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	0,00	1 560,00	0,00

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DMI + RAR N°1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations générées hors AP</b>
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>428 550,67</b>	<b>0,00</b>	<b>33 290,31</b>	<b>0,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>1 088 507,94</b>	<b>242 000,00</b>	<b>727 450,75</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00		0,00
Charges transférées (7)	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
2152 Installations de voirie	35 000,00	0,00	35 000,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RI 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		III A2.1	

### Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap./ art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 569 010,52</b>	<b>250 496,12</b>	<b>348 993,50</b>	<b>969 520,90</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	137 139,76	348 993,50	43 582,94
1321	Subv. non transf. Etat, établ., nationaux	44 026,70	34 701,34	0,00	9 325,36
1322	Subv. non transf. Régions	160 200,00	10 842,00	119 775,00	29 583,00
1323	Subv. non transf. Départements	325 489,50	91 596,42	229 218,50	4 674,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00
1641	Emprunts en euros	322 145,00	0,00	0,00	322 145,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>851 861,20</b>	<b>137 139,76</b>	<b>348 993,50</b>	<b>365 727,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	99 549,36	0,00	-39 549,36
10222	FCTVA	60 000,00	93 993,93	0,00	-33 993,93
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 055,43	0,00	-2 055,43
10251	Dons et legs en capital	0,00	3 500,00	0,00	-3 500,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	100,00	0,00	900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	100,00	0,00	900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>61 000,00</b>	<b>99 649,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>912 861,20</b>	<b>236 789,12</b>	<b>348 993,50</b>	<b>37 878,58</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>646 900,32</i>	<i>0,00</i>		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	9 249,00	13 707,00		
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 355,68		
2111	Terrains nus	0,00	3 102,32		
280415332	ADM : Bâtiments, installations	338,00	338,00		
28041582	Autres actifs - Bâtiments et installat°	8 911,00	8 911,00		
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>	<b>13 707,00</b>		<b>642 742,32</b>
<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Accusé de réception en préfecture</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">02 47 124 037</span> le 10/03/2024 à 14:58,00 <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Accusé certifié exécutoire</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Réception par le préfet : 27/03/2024</span> <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Publication : 27/03/2024</span>					

- (1) Détailiser les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi – crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RAR 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>B</b>	
		<b>III</b>	

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>1 737 895,89</b>	<b>957 796,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>780 099,38</b>	<b>0,00</b>	<b>957 796,51</b>
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	361 407,61	0,00	0,00	83 569,90	0,00	361 407,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	291 046,02	0,00	0,00	32 184,11		291 046,02
014	Atténuations de produits	40 297,00	39 248,00	0,00	0,00	1 049,00		39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	202 009,00	0,00	0,00	16 288,33	0,00	202 009,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>893 710,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 091,34</b>	<b>0,00</b>	<b>893 710,63</b>
66	Charges financières	50 444,60	50 378,88	0,00	0,00	65,72	50 378,88	50 378,88
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00	0,00			1 500,00		
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>54 944,60</b>	<b>50 378,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 565,72</b>	<b>50 378,88</b>	<b>50 378,88</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>944 089,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>137 657,06</b>	<b>0,00</b>	<b>944 089,51</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 249,00	13 707,00			-4 458,00		13 707,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>	<b>13 707,00</b>			<b>642 442,32</b>		
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 737 895,89</b>	<b>957 796,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>780 099,38</b>	<b>0,00</b>	<b>957 796,51</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024 2T2402 01-20240325 2024-031-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet 27/03/2024  
 Publication : 27/03/2024 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	
		<b>B</b>	

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1) (2)
		Réalisations Titres émis	0,00		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>1 080 726,34</b>	<b>0,00</b>	<b>651,97</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	30 758,45	0,00	-8,45
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	149 531,50	0,00	34 074,50
731	Fiscalité locale	448 137,00	511 121,70	0,00	-62 984,70
74	Dotations et participations (3)	229 901,07	229 202,20	0,00	698,87
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	154 639,49	0,00	-6 999,49
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 043 534,07</b>	<b>1 075 253,34</b>	<b>0,00</b>	<b>-31 719,27</b>
76	Produits financiers	30,00	22,00	0,00	8,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	4 657,00	0,00	-2 657,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24	794,00	0,00	20,24
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 844,24</b>	<b>5 473,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 628,76</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 046 378,31</b>	<b>1 080 726,34</b>	<b>0,00</b>	<b>-34 348,03</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	35 000,00	0,00		35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>35 000,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>656 517,58</b>	
---	-------------------	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 737 895,89</b>	<b>1 737 243,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240325-2024-031-BFAccusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
								B1	III
	<b>TOTAL</b>	<b>1 737 895,89</b>		<b>957 796,51</b>		<b>0,00</b>		<b>780 099,38</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	444 977,51	361 407,61			0,00		83 569,90	0,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	12 650,51			0,00		4 349,49	0,00
60612	Energie - Electricité	95 087,18	56 510,88			0,00		38 576,30	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	86,50			0,00		-86,50	0,00
60621	Combustibles	20 000,00	24 410,50			0,00		-4 410,50	0,00
60622	Carburants	15 000,00	11 653,85			0,00		3 346,15	0,00
60623	Alimentation	490,33	11,42			0,00		478,91	0,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	219,71			0,00		3 580,29	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	2 071,10			0,00		-871,10	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	818,10			0,00		1 181,90	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	19 560,02			0,00		-4 560,02	0,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	6 273,09			0,00		-1 773,09	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	2 152,27			0,00		-652,27	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 479,68			0,00		520,32	0,00
6065	Livres, disq., cass., (biblio, Médiat.)	2 000,00	1 823,41			0,00		176,59	0,00
60668	Autres matières et fournitures	2 000,00	5 356,40			0,00		-3 356,40	0,00
6078	Autres marchandises	0,00	11 007,80			0,00		-11 007,80	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00			0,00		3 000,00	0,00
61221	Matériel roulant	0,00	6 763,13			0,00		-6 763,13	0,00
6132	Locations immobilières	100,00	0,00			0,00		100,00	0,00
61351	Matériel roulant	25 000,00	13 876,25			0,00		11 123,75	0,00
61358	Autres	10 000,00	4 651,20			0,00		5 348,80	0,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	600,00			0,00		2 400,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	18 001,44			0,00		-12 001,44	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	8 867,58			0,00		1 132,42	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	11 147,10			0,00		13 852,90	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	5 468,75			0,00		-1 468,75	0,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	576,00			0,00		1 424,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	7 439,78			0,00		-1 439,78	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 263,51			0,00		736,49	0,00
6156	Maintenance	33 000,00	22 434,27			0,00		10 565,73	0,00
6161	Multirisques	26 200,00	25 832,06			0,00		367,94	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 800,00	13 288,36			0,00		511,64	0,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00			0,00		2 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	562,39			0,00		437,61	0,00

Accusé certifié exécutoire  
 Reception par le préfet : 27/03/2024  
 Publication : 27/03/2024

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78  
 13 852,90  
 1 132,42  
 1 424,00  
 1 439,78  
 736,49  
 10 565,73  
 367,94  
 511,64  
 2 000,00  
 437,61

1 651,20  
 600,00  
 601,44  
 600,00  
 1 439,78

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023**

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Realisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 020,00	0,00	0,00	3 980,00	0,00	1 020,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00	0,00	190,00	
6188	Autres frais divers	800,00	1 604,00	0,00	0,00	-804,00	0,00	1 604,00	
62268	Autres honoraires, conseils	4 000,00	884,52	0,00	0,00	3 115,48	0,00	884,52	
6231	annonces et insertions	900,00	150,00	0,00	0,00	750,00	0,00	150,00	
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	11 201,15	0,00	0,00	3 798,85	0,00	11 201,15	
6233	Foires et expositions	0,00	1 610,56	0,00	0,00	-1 610,56	0,00	1 610,56	
6234	Réceptions	7 500,00	10 088,87	0,00	0,00	-2 588,87	0,00	10 088,87	
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 242,00	0,00	0,00	758,00	0,00	1 242,00	
6238	Divers	3 100,00	721,00	0,00	0,00	2 379,00	0,00	721,00	
6247	Transports collectifs	1 000,00	130,00	0,00	0,00	870,00	0,00	130,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	175,00	0,00	0,00	825,00	0,00	175,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 570,29	0,00	0,00	929,71	0,00	1 570,29	
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	6 494,87	0,00	0,00	5 505,13	0,00	6 494,87	
627	Services bancaires et assimilés	800,00	134,30	0,00	0,00	665,70	0,00	134,30	
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	612,00	0,00	0,00	388,00	0,00	612,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	
6284	Redevances pour services rendus	0,00	556,76	0,00	0,00	-556,76	0,00	556,76	
6288	Autres services extérieurs	17 000,00	15 840,00	0,00	0,00	1 160,00	0,00	15 840,00	
63512	Taxes foncières	13 500,00	9 072,15	0,00	0,00	4 427,85	0,00	9 072,15	
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	
6358	Autres droits	0,00	253,08	0,00	0,00	-253,08	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	323 290,13	291 046,02	0,00	0,00	32 184,11		291 046,02	
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	185,15	0,00	0,00	614,85	0,00	614,85	
6336	Cotisations CNFFPT et CDGFFPT	4 000,00	3 579,49	0,00	0,00	420,51	0,00	420,51	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00	
64111	Rémunération principale titulaires	128 000,00	138 830,02	0,00	0,00	-10 830,02	0,00	-10 830,02	
64131	Rémunerations	42 000,00	37 090,45	0,00	0,00	4 909,55	0,00	4 909,55	
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	42 468,97	0,00	0,00	7 531,03	0,00	7 531,03	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	33 760,32	0,00	0,00	2 239,68	0,00	2 239,68	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 000,00	29 345,44	0,00	0,00	6 654,56	0,00	6 654,56	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	3 209,69	0,00	0,00	2 790,31	0,00	2 790,31	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	0,00	6 700,00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 430,13	146,36	0,00	0,00	2 430,13	0,00	2 430,13	
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00						53,64	

Accusé de réception de l'Intervenant  
024-21240212024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	40 297,00	39 248,00	0,00	0,00	1 049,00		39 248,00
739221	FNGIR	33 297,00	33 297,00	0,00	0,00	0,00		33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	5 951,00	0,00	0,00	1 049,00		5 951,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	218 297,33	202 009,00	0,00	0,00	16 288,33		202 009,00
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	40 443,54	0,00	0,00	556,46		40 443,54
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	874,80	0,00	0,00	125,20		874,80
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 886,38	0,00	0,00	113,62		6 886,38
65315	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 800,00	5 654,32	0,00	0,00	145,68		5 654,32
6542	Créances éteintes	535,43	535,43	0,00	0,00	0,00		535,43
6553	Service d'incendie	28 285,00	28 285,00	0,00	0,00	0,00		28 285,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	96 503,85	0,00	0,00	-6 503,85		96 503,85
65568	Autres contributions	10 500,00	9 053,20	0,00	0,00	1 446,80		9 053,20
6558	Autres contributions obligatoires	799,90	799,90	0,00	0,00	0,00		799,90
6573641	Subv fonct.autres personnes droit privé	16 925,00	0,00	0,00	0,00	16 925,00		0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 942,00	12 942,00	0,00	0,00	2 000,00		12 942,00
65818	Autres	0,00	27,64	0,00	0,00	-27,64		27,64
65888	Autres	10,00	2,94	0,00	0,00	7,06		2,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>893 710,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 091,34</b>	<b>0,00</b>	<b>893 710,63</b>
66	Charges financières	50 444,60	50 378,88	0,00	0,00	65,72		50 378,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 444,60	50 378,88	0,00	0,00	-3 934,28		50 378,88
6688	Autres	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00	0,00			1 500,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00	0,00			1 500,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>54 944,60</b>	<b>50 378,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 565,72</b>	<b>0,00</b>	<b>50 378,88</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>944 089,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>137 657,06</b>	<b>0,00</b>	<b>944 089,51</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	9 249,00	13 707,00			-4 458,00	13 707,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	3 102,32			-3 102,32	3 102,32
6761	Differences sur réalisations (positives)	0,00	1 355,68			-1 355,68	1 355,68
6811	Dot. amort. immos incorporelles	9 249,00	9 249,00			0,00	9 249,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>	<b>13 707,00</b>			<b>642 442,32</b>	<b>13 707,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF/042 = RI/040$ ) ( $DF/043 = RF/043$ ).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>1 080 726,34</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>651,97</b>
013	Atténuations de charges (4)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	30 758,45	0,00	0,00	-8,45	
7022	Coupe de bois	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00	-198,00
70311	Concessions cimentières (produit net)	2 000,00	1 429,75	0,00	0,00	0,00	570,25
70323	Red. occupation dom. public	800,00	234,00	0,00	0,00	0,00	566,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	1 430,95	0,00	0,00	0,00	-630,95
70632	Relevances services à caractère loisir	19 000,00	17 384,70	0,00	0,00	0,00	1 615,30
7078	Autres marchandises	0,00	392,20	0,00	0,00	0,00	-392,20
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	54,00	0,00	0,00	0,00	96,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	9 634,85	0,00	0,00	0,00	-1 634,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	149 531,50	0,00	0,00	0,00	34 074,50
73211	Attribution de compensation	130 866,00	130 866,50	0,00	0,00	0,00	-0,50
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	18 665,00	0,00	0,00	0,00	-18 665,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 740,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	448 137,00	511 121,70	0,00	0,00	0,00	-62 984,70
73111	Impôts directs locaux	447 977,00	443 280,00	0,00	0,00	0,00	4 657,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	67 641,70	0,00	0,00	0,00	-67 641,70
73154	Droits de place	160,00	200,00	0,00	0,00	0,00	-40,00
74	Dotations et participations (4)	229 901,07	229 202,20	0,00	0,00	0,00	698,87
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 218,00	83 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	100 890,00	100 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	3 332,00	3 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	3 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	15 940,20	16 539,57	0,00	0,00	0,00	-599,37
74748	Participation autres communes	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	-30,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 798,87	0,00	0,00	0,00	0,00	2 798,87
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	20 438,00	0,00	0,00	0,00	-20 438,00
74834	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	20 438,00	1 470,63	0,00	0,00	0,00	-19 968,00
74836	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	1 470,63	0,00	0,00	0,00	-1 470,63
75	Revenus des immeubles	147 640,00	154 639,49	0,00	0,00	0,00	-999,49
752		144 530,00	142 467,39	0,00	0,00	0,00	1 062,61

Accusé de réception : Mairie de Hautefort  
 Date : 2024-03-25  
 Numéro : 024-212402101-20240325  
 Utilisateur : Mairie de Hautefort

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	450,00	0,00	0,00	-450,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
75888	Autres	3 010,00	11 722,10	0,00	0,00	-8 712,10
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>1 075 253,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-31 719,27</b>
76	Produits financiers					
761	Produits de participations					
764	Revenus valeurs mobilières de placement					
7688	Autres					
77	Produits spécifiques (4)					
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)					
775	Produits des cessions d'immobilisations					
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)					
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants					
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>1 080 726,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-34 348,03</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)					
722	Immobilisations corporelles					
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)					
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>35 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DI 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Montant des remboursements N	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTBB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

W - ANNEXES

B1.2 - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

ccusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02101-20240325

signé par le préfet : 27/03/2024

**MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de Hautefort Budget Principal - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'ordre du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial	Taux actuel		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>2 900 092,89</b>							

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240326-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 719 689,20					160 530,67	47 056,42	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 719 689,20					160 530,67	47 056,42	0,00
327872G	N	0,00	A-1	188 854,73	18,90	F		1.200	8 929,55	7 418,83	0,00
328847G 13335	N	0,00	A-1	260 000,00	1,00	F		1.400	0,00	3 640,00	0,00
531095 533200	N	0,00	A-1	289 644,48	11,00	F		0,880	24 386,78	2 683,14	0,00
700011757394	N	0,00	A-1	132 857,12	11,00	F		4,370	11 071,43	6 289,68	0,00
70002133316	N	0,00	A-1	325 000,00	12,00	V		2,572	25 000,00	8 740,98	0,00
70004291121	N	0,00	A-1	56 250,00	6,00	R		0,000	9 000,00	1 757,66	0,00
70004352040	N	0,00	A-1	34 375,00	6,00	R		0,000	5 500,00	0,00	0,00
700043885013 82421381301	N	0,00	A-1	8 101,41	2,00	F		3 150	3 863,91	331,57	0,00
70005471891	N	0,00	A-1	24 709,36	2,00	F		3 750	7 640,41	1 106,51	0,00
7000562402	N	0,00	A-1	7 480,11	2,00	F		4,080	2 269,96	443,24	0,00
70006794337 82415875301	N	0,00	A-1	38 014,16	4,00	F		3,820	7 164,98	1 624,02	0,00
7005094222 82433818801	N	0,00	A-1	90 625,00	7,00	V		3,824	12 500,00	4 146,35	0,00
8740678	N	0,00	A-1	5 197,29	2,00	F		3,190	2 477,23	215,37	0,00
9027635	N	0,00	A-1	13 335,89	3,00	F		4,490	2 983,14	733,85	0,00
99653393	N	0,00	A-1	100 073,42	8,00	F		1,320	11 773,32	1 418,10	0,00
A3307343	N	0,00	A-1	145 181,23	4,00	F		3,750	25 964,96	6 507,12	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception : 024-212402101-2024-0325-2024-031-EF  
 Accusé de réception par le préfet : 024-212402101-2024-0325-2024-031-EF  
 Publication : 27/03/2024

**MAIRIE DE HAUTEFORT - Mairie de HAUTEFORT Budget Principal - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice
						Taux d'intérêt Index (14)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 719 689,20</b>				<b>160 530,87</b>	<b>47 056,42</b>
									0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCEB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées au 788.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

										% par type de taux selon le capital restant dû							
		Organisme prêteur ou chef de fille		Nominal (2)		Capital restant dû au 31/12/N (3)		Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)																	
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)																	
<b>TOTAL (A)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)																	
<b>TOTAL (B)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)																	
<b>TOTAL (C)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)																	
<b>TOTAL (D)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)																	
<b>TOTAL (E)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)																	
<b>TOTAL (F)</b>				0,00		0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00		0,00										0,00	0,00

CARTA DE DIRETRIZ PARA A FORMAÇÃO DE PROFESSORES DE MATEMÁTICA

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la Chambre de commerce) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant à verser et la part du capital remboursé.

ט'ז נובמבר

### **autoire**

7/03/2024

1

(111) Indiquer les intérêts socis au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

10

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	
B1.4	

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zones euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trinsh)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 719 689,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240325-2024-031-BF  
Accusé ~~024~~ certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

	<b>IV</b>	<b>B1.5</b>
--	-----------	-------------

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture							Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)	0,00					0,00		0,00
Taux variable simple (total)	0,00					0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)	0,00					0,00		0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	
<b>B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)</b>	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Index	Charges et produits constatés depuis l'ordre du contrat Taux recu (7)	Produits e/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
<b>Total</b>						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

	IV	B1.6
--	----	------

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Péri- odicité des rem- bour- gements	Durée résidu- elle	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
								Type de taux	Index (8)	Niveau (9)			
Total des dépenses au c/166				0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)													
Total des recettes au c/ 166				0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)													

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex. Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B.1.7	

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	ICNE de l'exercice	Capital restant dû au 31/12/N	Capital payé dans l'exercice (et/ou à laissé)					
				Contrat initial													
				Type de contrat renégocié initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement,

indiquer A : annuelle ; T : annuelle ; B : mensuelle ; M : trimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	

**DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

<b>REPARTITION PAR PRÉTEUR</b>	<b>Dette en capital à l’origine (2)</b>	<b>Dette en capital au 31/12/N</b>	<b>Annuité payée au cours de l’exercice</b>	<b>Dont</b>	
				<b>Intérêts (3)</b>	<b>Capital</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit public</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES					
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES					
<b>AUTRES DETTES</b> (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)					
<table border="1"><thead><tr><th>LIBELLES</th><th>Montant initial de la dette</th><th>Dépenses de l'exercice</th><th>Dette restante</th></tr></thead></table>		LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de
				l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)			0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
<b>8028 Autres engagements reçus</b>			
Recette gravée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Periode- cité des remboursements (2)	Taux initial	Taux moyen constaté sur l'année (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt			Annuité garantie au cours de l'exercice	
											Taux	Index	Taux	Index	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00										0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

<b>Calcul du ratio (1)</b>		<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS**

		<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		<b>B8.1.1</b>	

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 995,20</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>		<b>12 942,00</b>	
<b>Associations</b>		<b>12 942,00</b>	
ACCA SOCIETE DE CHASSE		23,00	
ADIL 24		162,00	
AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN		300,00	
ASSOCIATION DE PECHE AAPMMA 24		100,00	
AVMEH 24750 TRELISSAC (9 RUE S BOUGE TON BOURG		100,00	
CAVA		500,00	
CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		800,00	
CLUB DES DEUX CLOCHERS		650,00	
COMITE DES FETES DE SAINTAGNA		500,00	
CPSHA CLUB DE PETANQUE CLUB DE CRISTAL FM 24120 TERRASSON LAV		350,00	
DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION		150,00	
DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION 24		250,00	
EWANEWS TERRASSONNAIS INFOS 24		150,00	
FNACA SECTION HAUTEFORT 24390		75,00	
FNATH SECTION DE PAYZAC 24000		75,00	
HAUTEFORT NOTRE PATRIMOINE CHR		500,00	
LA PUCE A L'OREILLE ECOLE DE M		300,00	
LE MONDE DANS MON VILLAGE		20,00	
LE MONDE DANS MON VILLAGE 2439		30,00	
LES PTITS TROUBADOURS		750,00	
PACTE TOURTOIRAC 24390 TOURTOI		750,00	
RADIO PAC 19231 ARNAC POMPADOU		100,00	
TIR HAUTEFORT SOCIETE DE UNION SPORTIVE HAUTEFORT		1 000,00	
UNION SPORTIVE HAUTEFORT		2 500,00	
Entreprises		1 500,00	
		0,00	
<b>Personnes physiques</b>		<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>		<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>		<b>30 053,20</b>	
<b>Etat</b>		<b>0,00</b>	
<b>Régions</b>		<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>		<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>		<b>0,00</b>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

Nom des bénéficiaires		Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		30 053,20	
SDE		9 053,20	
SIVOS DU PAYS DE HAUTEFORT		21 000,00	
Autres		0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETAT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	1,00	3,00	1,62	0,00	1,62
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC 2EMC	C	0,00	1,00	1,00	0,62	0,00	0,62
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4,00	0,57	4,57	3,00	1,57	4,57
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAÎTRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57	0,57
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSEE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>8,00</b>	<b>1,57</b>	<b>9,57</b>	<b>6,62</b>	<b>1,57</b>	<b>8,19</b>

(1) Les grilles ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps travaillé / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
Agents occupant un emploi permanent (6)	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	0,00	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	CDD	
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 198,08			
AGENTS ESPACES VERTS	C	TECH		1 198,08	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES	A CUI CAE	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 198,08</b>			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
UB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-9-1° : Absence d'un agent contractuel temporaire d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements manllois à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.) et des groupements de communes (&lt; 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il concerne un agent remplissant les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDII). Les contrats particuliers devront être labellisés « A, autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 332-36, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en compte dans les articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception des Ministère de l'Intérieur

024-212402101-2024-0325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DÉPENSES**

		<b>IV</b>
		<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>460 820,98</b>	<b>1</b>
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		460 820,98	428 530,67
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	428 530,67	242 000,00	670 530,67

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240325-2024-031-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
IV	
C1.2	

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>716 149,32</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>60 000,00</b>	<b>96 049,36</b>
10221 TLE		0,00	0,00
10222 FCTVA		60 000,00	93 993,93
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00	2 055,43
10228 Autres fonds d'investissement		0,00	0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27... Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>656 149,32</b>	<b>9 249,00</b>
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
280415392 ADM : Bâtiments, installations		338,00	338,00
280415822 Autres grts - Bâtiments et installat°		8 911,00	8 911,00
29... Dépréciations des immobilisations			
31... Matières premières (et fournitures) (4)			
33... En-cours de production de biens (4)			
35... Stocks de produits (4)			
39... Dépréciation des stocks et en-cours			
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49... Dépréciation des comptes de tiers			
59... Dépréciation des comptes financiers			
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		646 900,32	646 900,32

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240325-2024-031-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2024  
Publication : 27/03/2024

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	105 298,36	348 993,50	523 948,17	0,00	<b>978 240,03</b>

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>670 530,67</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>978 240,03</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (5)	<b>307 709,36</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 55 ne peuvent être utilisés que pour les budgets rattachant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV D10
---	--	-----------

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 092 958,69	1 088 507,94	242 000,00	762 450,75
RECETTES	2 092 958,69	774 444,29	348 993,50	969 520,90
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 737 895,89	957 796,51	0,00	780 099,38
RECETTES	1 737 895,89	1 737 243,92	0,00	651,97

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	16 925,00	13 625,00	0,00	3 300,00
RECETTES	16 925,00	0,00	0,00	16 925,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	20 225,00	0,00	0,00	20 225,00
RECETTES	20 225,00	0,00	0,00	20 225,00

**BUDGET BUDGET ACTIVITES ECONOMIQUES . Budget annexe/ N°SIRET : 21240210100084**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	106 064,49	22 540,27	0,00	824,22
RECETTES	106 064,49	105 861,16	0,00	333,33
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	74 584,80	54 655,71	0,00	329,09
RECETTES	74 584,80	78 137,45	0,00	322,65

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres
---------	-----------------	----------------------------------

SECTION	(BP + DM + RAR N-1)	Réserves à réaliser au 31/12	Uréquis sans emploi
	(1)		
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DÉPENSES	2 215 948,18	1 124 673,21	242 000,00
RECETTES	2 215 948,18	880 305,45	348 993,50
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DÉPENSES	1 832 705,69	1 012 452,22	0,00
RECETTES	1 832 705,69	1 815 381,37	0,00

(1) Y compris les rattachements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-031-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV D10
--	--	-----------

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 215 948,18	1 124 673,21	242 000,00	849 274,97
RECETTES	2 215 948,18	880 305,45	348 993,50	986 649,23
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 832 705,69	1 012 452,22	0,00	820 253,47
RECETTES	1 832 705,69	1 815 381,37	0,00	17 324,32
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES</b>	<b>4 048 653,87</b>	<b>2 137 125,43</b>	<b>242 000,00</b>	<b>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 026921240101-20240325-2024-031-BF</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>4 048 653,87</b>	<b>2 695 686,82</b>	<b>348 993,50</b>	<b>Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 27/03/2024 Publication : 27/03/2024</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

<b>IV – ANNEXES</b>					<b>IV</b>		
					<b>D11</b>		
	<b>Libellés</b>	<b>Base notifiée (si connue à la date de vote)</b>	<b>Variation de la base / (N-1) (%)</b>	<b>Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)</b>	<b>Variation du taux / N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit / N-1 (%)</b>
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB	1 125 358,00	0,00	41,60	0,00	497 536,00		
TFPNB	65 443,00	0,00	70,77	0,00	49 681,00		
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	409 258,00	0,00	15,35	0,00	67 281,35		
<b>TOTAL</b>	<b>1 600 059,00</b>	<b>0,00</b>			<b>614 498,35</b>		

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détails les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-285285285285240325-2024-031-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 27/03/2024  
 Publication : 27/03/2024



Maire,

Jean Louis PUJOLS

A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Accusé certifié exécutoire

(3) La jointure des signatures est désormais facultative.

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

Tél 04 62 40 40 00 - 40 40 00 24 - 01 01 04 21 40 02 40

Réception par le préfet : 27/03/2024

Certificat d'exécution par le maire (1) - mentionnée à l'article 27-03-2024

<i>Cou</i>	REBEYROL ELODIE
<i> </i>	PUJOLS JEAN-LOUIS
<i> </i>	POUMEAUD ALBERT
<i> </i>	PERTUIS MARTINE
<i> </i>	MOUSSEAU PHILIPPE
<i> </i>	MARY SOPHIE
<i> </i>	FORT SYLVETTE
<i> </i>	FALLEAU GENEVIEVE
<i>ABSENTE</i>	EYSSARTIER JENNIFER
<i>ABSENTE</i>	DELACOTTE AURELIE
<i> </i>	DECLE SEBASTIEN
<i> </i>	CONTAMINE DAVID
<i> </i>	CHABAISIER DAVID
<i>ABSENTE</i>	BINETRY NADINE
<i> </i>	BELLEIL THOMAS



Maire,

Jean Louis PUJOLS

Deliberée par l'assemblée des membres du conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Présenté par maire (1),

A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Date de convocation : 15/03/2024

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 10

Nombre de suffrages extrêmes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Absentions : 0

moment où voté  
est cette où  
moniteur de maire

V - ARRETE ET SIGNATURES	ARRÊTE ET SIGNATURES	A
V		